Appel à candidature
« 1 projet - 1 formation »
été 2017

Public : professeurs de français des établissements publics d'enseignement secondaire ou supérieur d'Ukraine

Dates : juillet-août 2017, durée à définir selon le projet

Objet : l'ambassade de France en Ukraine et l' Institut français d'Ukraine proposent aux professeurs de français de déposer une demande personnalisée de formation en lien avec un projet pédagogique qu'ils souhaitent mettre en œuvre dans leur établissement.

Candidature

1. Décrivez le projet pédagogique que vous voudriez mettre place pendant l'année scolaire/universitaire avec vos élèves/étudiants.

2. Réfléchissez aux compétences et connaissances qui vous manquent pour le réaliser.

3. Cherchez sur internet un organisme français qui pourrait vous accueillir pour vous permettre de vous former sur le thème que vous avez choisi. Cela peut être une association, un musée, une institution publique ou privée, un centre de recherche ou de formation, etc. Dans cet organisme vous pourriez participer à un séminaire de formation, un colloque, des visites guidées, une visite d'étude, de l'observation... c'est à vous de personnaliser votre projet. Si vous ne trouvez pas de lieu précis, expliquez de la façon la plus claire possible ce que vous recherchez.

4. Remplissez le formulaire ci-dessous et renvoyez-le avec votre CV **avant le 14 mai 2017** à francophonie.ukraine@gmail.com

Sélection

Les dossiers seront examinés selon les critères suivants : pertinence du projet pédagogique, cohérence du projet et de la formation demandée, implication du professeur (fournir un CV).
Réponse positive ou négative la 3ème semaine de mai.

Et après ?

Le programme de formation sera affiné avec chaque professeur avant d'engager les démarches logistiques (réservations, transport, hébergement…). Les coûts seront pris en charge par l'ambassade à l'exception des repas du soir et de l'assurance que le professeur devra contracter pour son séjour et prendre à sa charge. A l'issue de la formation, le professeur s'engage à mener à bien son projet pédagogique et à en rendre compte.